



# COMMISSION DEPARTEMENTAL D'ARBITRAGE

## DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment  
d'Infanterie BP 369 - 89006  
AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr)

PV 110 CDA10

### PV de la C.D.A. du 8 décembre 2022

**Président** : M. Christophe Gioe

**Présents** : MM. Ronan Amaral – Hugo Bouadou – Bernard Ellul – Patrick Grivet – Adil Maldou – Stéphane Morel – Laurent Musij

**Assiste** : M. Laurent Klimczak, Président de la C.R.A.

**Invité** : M. Christophe Cailliet, Président du District de l'Yonne

**Absents excusés** : MM. Claude Barret – Frédéric Lopez

**Absents non-excusés** : MM. Alexis Gil – Thierry Renault – Romain Wallon

Début de la réunion : 19 h 30, M. Adil Maldou est désigné secrétaire de séance.

### Communications du Président de la C.D.A.

Le président ouvre la réunion en ayant une pensée pour les membres de l'ancienne CDA. Quels que soient les événements passés ayant conduit à la démission du bureau, à partir du moment où des bénévoles s'engagent pour le football icaunais et la corporation, nous les remercions.

Avant d'évoquer le point suivant, Christophe Gioe remercie chaleureusement M. Stéphane Morel pour son engagement sans faille depuis le début de la saison, en étant notamment responsable des désignations jeunes et seniors.

Un mot est adressé à Patricia Lantelme, en la remerciant pour son appui administratif exemplaire depuis la reprise de la saison.

Il évoque ensuite l'ambition de la CDA :

**« L'arbitre est un acteur au service du jeu et des clubs, dans le respect du cadre imposé par les lois du jeu et des directives de l'ETRA ».**

Au-delà de cela il est également rappelé que quiconque place son ego au-dessus de la mission qui lui est confiée se fourvoie ; cela ne peut guère fonctionner. Faisons collectivement preuve d'humilité et de confidentialité devant les tâches qui sont les nôtres et nous en sortirons satisfaits et grands.

Les objectifs de la saison ne doivent pas être trop ambitieux. Il s'agit surtout de remettre de l'emphase sur la mission centrale de l'arbitrage rappelée ci-dessus. A travers cela, nous accompagnerons nos potentiels candidats vers les échelons supérieurs et rétablirons la communication auprès des clubs et du corps arbitral.

### Organisation saison 2022/2023

#### a. Présentation générale des membres

La parole est donnée à Laurent Klimczak, en sa qualité de président de CRA. Ce dernier évoque divers sujets dont les désignations et les effectifs régionaux. Il conclue son intervention en exprimant sa satisfaction de revoir une CDA 89 formée, prête à travailler, tout en rappelant qu'elle bénéficie du soutien de l'ETRA et de la CRA.

Un tour de table est effectué afin que chacun puisse exprimer son ressenti et ses souhaits sur la saison à venir.

#### **b. Fonction des membres au sein de la commission**

Le règlement intérieur actuel de la CDA propose quatre pôles distincts que sont l'administratif, la technique, la formation / perfectionnement et la communication. N'étant pas assez mature à ce stade, il est décidé à l'unanimité de fonctionner comme suit pour la saison 2022-2023 (Pôles et responsables).

⇒ Pôle Jeunes arbitres : Ronan Amaral et Hugo Bouadou

Ronan et Hugo deviennent de facto les interlocuteurs clés pour nos jeunes arbitres de district. Ces derniers ont pour objectif d'organiser au printemps un rassemblement avec des clubs U15, U18 et certains de nos arbitres officiant dans ces catégories.

Il est également rappelé que sur ces catégories, il est obligatoire que les fonctions d'arbitres assistants soient assurées par les remplaçants des équipes et que ceux-ci doivent alterner en seconde période, pour rester alignés à leur défense.

⇒ Pôle Futsal : Laurent Musij et Patrick Grivet

*Arrivée de Bruno Billotte, CTD du district à 20h00*

A ce jour, nous n'avons que cinq arbitres aptes à officier sur les compétitions futsal. Charge est donnée à Laurent et Patrick d'assurer la formation continue et le recrutement sur cette pratique en devenir.

*Arrivées de Stéphane Morel et Bernard Ellul, retenus en commission de discipline à 20h10*

Un débat s'engage ensuite sur le manque de proactivité de certains clubs eu égard aux changements de dates et d'horaires tardifs des matchs, ce qui entraîne des difficultés de désignations. En cas de pareille situation, la CDA ne peut assurer que des arbitres soient présents pour officier. Bruno Billotte se chargera donc de faire un rappel aux clubs.

*Départ de Bruno Billotte à 20h30*

⇒ Pôle communication / Formation continue : Adil Maldou et Frédéric Lopez

Un retour est fait sur les deux premiers exercices engagés pour nos arbitres (rapport disciplinaire et questionnaire théorique). Le taux de retour s'est avéré malheureusement assez faible. Une réflexion collective s'engage alors et il est finalement décidé de rendre obligatoire la formation pour les arbitres faisant acte de postuler à l'échelon supérieur (voir ci-après) et lors du stage de mi saison. Des questionnaires plus ludiques via Google Form ou Kahoot sont envisagés.

Dans la même lignée que pour les catégories jeunes, une rencontre clubs de D1 / certains arbitres de D1 est à l'étude pour le printemps prochain.

⇒ Pôle promotion régionale : Christophe Gioe

Pour les arbitres candidats, il s'agit ici de mettre en place un suivi personnalisé et un parcours de formation afin de présenter nos candidats dans les meilleures dispositions pour les exigences requises du niveau régional.

*Arrivée de Christophe Cailliet à 20h45*

⇒ Pôle désignations

A ce jour, seul Stéphane Morel s'occupe des désignations. Après la trêve, Ronan Amaral, volontaire, prendra peu à peu la charge des désignations en jeunes. Le poste de responsable des désignations sénior reste à pourvoir, Stéphane n'ayant pas vocation à occuper ce poste sur la durée.

Il est noté que les besoins d'arbitres pour la ligue nous parviennent très tard et que cela engendre une charge de travail supplémentaire et une parution tardive des désignations. Il s'agit d'un constat partagé à l'échelon régional, notamment pour les arbitres assistants.

Adil Maldou est nommé suppléant pour la commission de discipline, formant ainsi un binôme avec Bernard Ellul.

Patrick Grivet prend la place vacante en commission départementale d'appel.

## Règlement intérieur de la C.D.A.

La CDA s'engage à réformer le règlement intérieur pour la fin de saison, avec une entrée en application pour la saison 2023-2024. D'ici là, les éventuels litiges ou interrogations seront gérés par la CDA, par vote, chacun des membres du bureau bénéficiant d'une voix. En cas d'égalité, la voix du président comptera double.

L'article 75 du règlement intérieur fera foi.

## Effectifs arbitraux / observations et potentielles montées

A ce jour, il est impossible pour la présente CDA d'observer tous les arbitres. À la suite du mail adressé à la population arbitrale, les personnes suivantes candidatent :

### Catégorie R3

- Valentin De Smet
- Bastien Laverdure
- Alexandre Metivier

### Catégorie D1

- Rudy Ballu
- Rogerio Fernandes Carvalho
- Ali Tatligun

### Catégorie D2

- Rida Hallal
- Cédric Pinchon

### Catégorie JAL

- Amandine Basler
- Abdellah Zarouali

S'agissant des promotions départementales (D1 & D2), il est décidé à l'unanimité des membres présents qu'un arbitre D1 peut aller observer un D3 pour une promotion en D2 et qu'un arbitre de Ligue (central ou assistant) peut aller observer un arbitre D2 pour une promotion en D1.

En ce qui concerne les promotions régionales :

- Candidature JAL : une décision du bureau de CDA interviendra au printemps après analyses des observations terrain
- Candidature R3 : Christophe Gioe ira observer chacun des trois arbitres candidats (Valentin de Smet ayant déjà été vu). À la suite de cela et en fonction du nombre de places ouvert par la Ligue une décision de CDA sera actée

Il est d'ores et déjà demandé aux divers candidats une **rigueur** et une **assiduité** sans faille.

La CDA souhaite bonne chance aux candidats.

## Rassemblement de mi-saison des arbitres

La date du 25 février 2023 est à retenir pour les arbitres icaunais. Les jeunes arbitres seront convoqués le matin et les séniors l'après-midi.

Des ateliers terrain et salle seront proposés par la CDA. Le lieu et le contenu exact seront précisés prochainement aux arbitres.

Christophe Gioe est chargé de prendre attache avec de potentiels clubs organisateurs pour nous recevoir.

## FIA

### **a. Retour sur les FIA effectuées**

11 candidats reçus à la FIA qui a eu lieu aux mois d'octobre et novembre 2022

1 candidat reçu à la FIA organisée par la LBFC en août 2022

La CDA remercie une nouvelle fois le club de l'AJ Auxerre pour l'excellent accueil ainsi que les formateurs présents.

La CDA adresse également ses félicitations aux potentiels futurs arbitres et leur souhaite bonne chance pour leur premier match, qui aura lieu le week-end prochain.

### **b. Organisation de la seconde FIA**

Elle aura lieu les 14, 21 et 28 janvier 2023 sur les installations de Joigny – stade de La Madeleine.

Les inscriptions se font via le site de la Ligue BFC : <https://lbfc.fff.fr/devenir-arbitre/>

Un courriel sera adressé aux arbitres régionaux pour encadrer le stage.

## Dossiers en cours

Les membres de la CDA ne souhaitent pas démarrer leur mandature par l'application stricte du règlement et la mise en place d'un système coercitif.

Néanmoins, des manquements ponctuels sont constatés de la part de certains de nos collègues :

- Rapport non transmis
- Indisponibilités posées hors délai
- Absences sur certaines rencontres
- Application exacerbée du règlement sur le port de bijoux en catégorie féminine

La CDA demande à la population arbitrale de faire preuve d'une grande rigueur administrative, faute de quoi des sanctions seraient prises à l'encontre des intéressés.

Un rappel au cadre attendu sera adressé aux arbitres.

## Questions diverses

- Le nouvel écusson des arbitres reprenant la charte graphique est adopté par la CDA. Ils seront imprimés prochainement et adressés aux arbitres lors de la réunion du 25 février.
- Afin de fluidifier la prise de rendez-vous médicaux pour le renouvellement des licences de la saison prochaine, il est demandé au secrétariat de prévenir suffisamment tôt les arbitres devant passer des examens spécifiques (ophtalmologie, cardiologie, etc...)
- La CDA enjoint les clubs à ne pas hésiter à prendre contact avec elle quels que soient les questions ou sujets à partager.

Un dernier tour de table a ensuite lieu, la réunion étant conclue par les Présidents Cailliet et Klimczak que nous remercions.

*Nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les membres du bureau et plus largement à tous les acteurs du football icaunais.*

**Fin de la réunion : 22 h 30**

**Le Président  
Christophe GIOE**

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*